



CHANTAGE À L'ORDINATEUR OU À LA WEBCAM PRÉTENDUMENT PIRATÉS

mémo

CYBERCRIMINEL



EXTORSION D'ARGENT

Un inconnu vous écrit pour vous annoncer qu'il possède des vidéos compromettantes réalisées avec votre webcam et réclame une rançon pour ne pas les rendre publiques? Vous êtes victime du chantage à l'ordinateur ou à la webcam prétendus piratés!

BUT

Soutirer de l'argent contre la menace de divulguer des vidéos compromettantes de la victime à ses contacts.

TECHNIQUE

Envoi d'un message, par courriel (mail) avec parfois pour émetteur l'adresse de la victime ou même un de ses mots de passe.



VICTIME






COMMENT RÉAGIR?

- Ne paniquez pas : vous n'avez sans doute rien de compromettant à vous reprocher
- Ne répondez pas
- Ne payez pas
- Conservez les preuves
- Changez votre mot de passe partout où vous l'utilisez s'il a été divulgué ou au moindre doute
- Déposez plainte

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)

DISPOSITIF NATIONAL CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SES MISSIONS

- 1** ASSISTANCE AUX VICTIMES
D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE 
- 2** INFORMATION ET SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE 
- 3** OBSERVATION ET ANTICIPATION
DU RISQUE NUMÉRIQUE 

QUI EST CONCERNÉ ?



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

